

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° D.N.C.M.P./..50 /...F./2017 POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES ,PETITS MATERIELS ET INSTRUMENTS MEDICAUX-CHIRURGICAUX ,LES FILMS AINSI QUE LES MATERIELS ET REACTIFS DE LABORATOIRE DESTINES A L'HOPITAL DU CINQUANTENAIRE :NATWE TURASHOBOYE DE KARUSI**

Date de publication : 27 / 02 / 2017

Date d'ouverture des offres: 28 / 03 / 2017

L'hôpital du cinquantenaire : NATWE TURASHOBOYE de KARUSI invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés, à présenter leurs offres pour la fourniture de produits pharmaceutiques, petits matériels et instruments médico-chirurgicaux, accessoires pharmaceutiques et de radio, matériels et réactifs de laboratoire à l'hôpital du cinquantenaire : NATWE TURASHOBOYE DE KARUSI selon les spécifications administratives et techniques contenues dans le présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO) (de marché à commande ).

**1. OBJET**

Le marché est constitué de plusieurs lots et chaque item constitue un lot à part, condensés en 8 huit commandes réparties sur une période de 8 mois, les prix resteront fixes sur toute cette période :

- Lot 1 : Médicaments oraux ;
- Lot 2 : Médicament pour ophtalmologie;
- Lot 3 : Médicaments injectables ;
- Lot 4 : Matériels et consommables médicaux;
- Lot 5 : Réactifs et consommables de laboratoire ;

Les soumissionnaires peuvent déposer leurs offres pour un ou plusieurs lots, chaque item constitue un lot à part et l'hôpital du cinquantenaire de KARUSI considérera le soumissionnaire le moins disant item par item dans un même lot. Néanmoins, la commande concernera les produits non disponibles à la CAMEBU

**2. FINANCEMENT**

Le marché est financé sur fonds propres.

**3. TYPE DE MARCHE**

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert (AOO) fractionné en 8 commandes tel que défini dans le Code des Marchés Publics. Nonobstant, si un article n'est pas consommé dans le même rythme que les autres ou pour toute autre raison jugée importante par l'acheteur, l'hôpital se réserve le droit de le rayer à tout moment sur la liste des commandes suivantes.

L'acheteur peut varier en baisse ou en hausse la quantité à commander pour chaque article à l'intérieur d'un lot.

#### 4. CONDITION DE PARTICIPATION

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à tous les soumissionnaires possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

#### 5. CONSULTATION ET OBTENTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu et consulté tous les jours ouvrables de 7 h 30' à 12 heures 00 et de 14h00 à 17h30', Heure locale (GMT + 2) aux adresses ci-après:

- Quartier KIGOMA  
SISE A KARUSI CENTRE  
Mail;hopitalkarusi@yahoo.fr  
Tél. (257) 69435 861  
(+257)69 435863

Le DAO pourra être obtenu au secrétariat de direction de l'hôpital du cinquantenaire moyennant dépôt d'un bordereau de versement de **CENT MILLE FBU (100 000 FBU)** dont la moitié sur le compte N° 1123/170 ouvert à la BRB au nom **de l'hôpital de 3<sup>e</sup> référence de KARUSI et l'autre moitié au compte NO 1101/001.04** ouvert à la BRB.

#### 6. (CAUTION) GARANTIE DE SOUMMISSION

La garantie de soumission exigée, pour toutes les commandes est de **quatre millions** de francs Burundi (4 000 000 BIF)

Cette garantie devra être délivrée par une banque agréée et établie suivant le modèle en Annexe III. Son absence est la cause du rejet.

#### 7. PRESENTATION DES OFFRES

Les offres sous plis fermés sont placées dans deux enveloppes séparées et cachetées. Ces deux enveloppes sont ensuite placées dans une enveloppe extérieure ne portant aucun signe distinctif du soumissionnaire et portant mention « **OFFRE POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES, PETITS MATERIELS ET INSTRUMENTS MEDICO-CHIRURGICAUX, ACCESSOIRES PHARMACEUTIQUES ET DE RADIO, MATERIELS ET REACTIFS DE LABORATOIRE** » sont à présenter en langue française et établi en 6 exemplaires dont un (1) original et cinq (5) copies.

Les offres devront être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard le **28/03/** 2017 à 9 heures.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

#### 8. DELAI D'ENGAGEMENT ET DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres qui sont valables pendant une période de nonante (90) jours calendriers à compter de la date d'ouverture des offres pour toutes les commandes.

#### 9. DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **28/03/** 2017 à 9 heures. Toute offre reçue après la date et heure limite ne sera pas prise en considération.

## **10. SEANCE D'OUVERTURE**

Les offres seront ouvertes le 28/03/ 2017 à 9 heures 30min en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent et d'un représentant de la DNCMP dans la salle des réunions de l'hôpital du cinquantenaire en date et heure ci haut mentionnées. Le procès verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

## **11. DELAIS ET LIEU D'EXECUTION**

Le délai d'exécution est de 8 mois calendriers à compter de la date de réception de la première lettre de commande.

Les livraisons seront échelonnées selon le plan du maître d'ouvrage

Les fournitures seront réceptionnées par une commission de réception dans les magasins de l'hôpital du cinquantenaire.

## **12. MONNAIE DE L'OFFRE**

Tous les soumissionnaires doivent présenter leurs prix de l'offre en monnaie locale.

Les prix restent fixes (invariables) sur une période de 8 mois et s'entendent hors toutes taxes.

## **13. CRITERES DE QUALIFICATION**

Les exigences en matière de qualification sont : La conformité de l'offre technique, l'offre la moins disant dont le soumissionnaire a été qualifié.

## **14. RECEPTION DES FOURNITURES**

La Direction de l'hôpital du cinquantenaire mettra en place une commission de réception qui sera chargée de la vérification de la conformité aux spécifications techniques des produits conformément à l'offre.

Chaque réception sera sanctionnée par un procès verbal détaillant le qualitatif et le quantitatif des fournitures. La DNCMP pourra être représentée à cette séance.

## **15. RENSEIGNEMENTS**

Toute demande de renseignement doit parvenir par écrit à la Direction de l'hôpital du cinquantenaire au plus tard 10 jours avant la date d'ouverture des offres.

Fait à KARUSI, le ... / ... /2017

LE MEDECIN DIRECTEUR DE L'HC

Dr BARIBARIRA Protais

